Bulletin de don

COUPON À RENVOYER SANS AFFRANCHIR
À : **APF LIBRE RÉPONSE 54-90 75642 PARIS CEDEX**

Association bénéficiaire : **Association des Paralysés de France** - 17, Bd Auguste Blanqui 75013 Paris **www.apf.asso.fr**

NUMÉRO NATIONAL D'ÉMETTEUR : 14.25.65

☑ Je soutiens les actions de l'APF
par un don ponctuel de :

☐ 15 € ☐ 20 € ☐ 25 € ☐ 30 € ☐ 60 € ☐ don libre de _____ €

Je joins mon don à l'ordre de l'Association des Paralysés de France (APF) par :

☐ chèque bancaire ou postal ☐ mandat

☐ carte bancaire |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

expire fin : |_|_|_|_|

Fait à _____ le _____ signature :

E-mail : _____ @ _____

De la part de : BULLDONDD

Je soussigné(e) :

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle.....

N°..... Rue .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville.....

Téléphone .....

Déduction fiscale : Vous pouvez déduire de vos impôts 66% de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, un don de 30 € ne vous coûtera que 10,20 €.

Un reçu fiscal vous sera envoyé sous un délai de 1 mois.

Association des Paralysés de France
Reconnue d'utilité publique
17, bd Auguste Blanqui - 75013 Paris
Tél. : 01.40.78.27.08 - Fax : 01.40.78.69.71
E-mail : accueil.donateurs@apf.asso.fr

AGRÉÉE PAR COMITÉ DE LA CHARTE don en confiance

Vos dons sont reversés à votre délégation départementale.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant, en vous adressant directement au siège de l'APF. Les noms, prénoms et adresses de nos donateurs sont communiqués à nos services et aux organismes liés contractuellement à l'APF et peuvent être envoyés hors Union Européenne. Vous pouvez également vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Dans ce dernier cas, cochez la case ci-contre, ces informations seraient alors réservées à l'usage exclusif de notre association : ❑